



Absence d'eau chaude depuis plus d'un mois

Par **Zozo93**, le 25/12/2018 à 17:49

Bonsoir, depuis plus d'un mois je n'ai plus d'eau chaude et le dénit d'eau diminue, malgré plusieurs relances faites au bailleur, il n'y a aucun changement. Je prend tous les jours des douches froides ou tièdes à tendance froide avec un débit d'eau très bas, ou alors je me déplace chez ma sœur qui heureusement n'habite pas très loin mais la situation devient vraiment stressante.

J'aimerais savoir quels sont les recours pour ce genre de situation et si il peut y avoir réduction du loyer pour le préjudice subi.

Merci d'avance pour la réponse.

Par **janus2fr**, le 25/12/2018 à 18:53

Bonjour,

Vous parlez de plusieurs relances faites au bailleur, mais sous quelle forme ?

Si ce n'est pas par LRAR, c'est pratiquement comme si vous n'aviez rien fait !

Il est temps d'envoyer une LRAR de mise en demeure de faire les travaux nécessaires sous 8 jours maximum sans quoi vous saisirez le tribunal d'instance. Ceci, bien entendu, si vous êtes sûr que la réparation ne vous incombe pas...

Par **Zozo93**, le 25/12/2018 à 21:29

Merci pour votre réponse, j'ai effectuée des demandes via mon compte sur le site du bailleur. Chaque demande est suivi d'un accusé de réception.

J'étais actuellement en train de saisir une mise en demeure qui sera envoyé dès demain en recommandé avec AR. La réparation ne m'incombe pas elle est à la charge du bailleur. Le chauffage et l'eau chaude sont collectifs.

Merci infiniment